

Il y a convention entre les parties suivantes :

Dentiste cédant ses dossiers

Docteur _____ permis n° _____
exerçant au _____
et domicilié au _____

cède ses dossiers patients de la clinique sise au :

Dentiste cessionnaire des dossiers

Docteur _____ permis n° _____
exerçant au _____
et domicilié au _____

Les parties conviennent de ce qui suit :

- Le dentiste cédant ses dossiers confirme sa volonté de céder ses dossiers ;
- Le cessionnaire accepte d'assumer la garde des dossiers du dentiste cédant les dossiers selon les dispositions du Règlement cité en titre, et annexé à la présente convention pour en faire partie comme s'il y était reproduit au long ;
- Le cessionnaire s'engage à tenir les dossiers dont il assume la garde selon les dispositions du Règlement précité.

Date effective de la cession : _____
jour / mois / année

EN FOI DE QUOI les parties ont signé la présente convention (en trois copies, dont l'une doit être postée au Secrétaire de l'Ordre des dentistes du Québec par le dentiste cédant ses dossiers)

À _____, ce _____^e jour de _____
(ville) (date) (mois) (année)

**Signature du dentiste
cédant ses dossiers**

**Signature du dentiste
cessionnaire**